

Conseil de Quartier

**Votre
compte
rendu**

RÉUNION DU JEUDI 10 OCTOBRE 2022 - Maison de quartier de Revaion

REVAISON



LAURENCE FAVIER

Coprésidente élue



GAËLLE MARANO

Coprésidente titulaire

> Point général avec la police municipale

- Demande de statistiques sur les différentes interventions effectuées en 2021 et 2022 (cambriolages, incivilités, stationnements...)

L'agent de police rapporte que suite à la réorganisation de la police nationale, et à la demande de M. le maire, le poste de police municipale élargit ses horaires d'ouverture au public la nuit et le week-end (ouverture de 8 h 30 à 4 h) afin de pouvoir accueillir les habitants. Les comportements ou situations anormales ou dangereuses peuvent et doivent être signalés afin d'alerter sur des situations d'urgence. Vous pouvez aussi appeler le 17, en cas d'urgence pour prévenir la police nationale. Le commissariat central de la division sud est basé à présent à Vénissieux et regroupe Vénissieux, Bron, Chassieu, Saint-Priest, Saint-Fons et Feyzin. Concernant les cambriolages : Revaion est peu concerné. Pas de recrudescence ni de cambriolages, ni de vols à la roulotte.

- Problème de stationnements anarchiques, gênants et poids-lourds hors gabarits sur de nombreuses rues du quartier Revaion

Une consigne de verbalisation des poids-

lourds est donnée aux équipages. Ne pas hésiter à contacter la police municipale. Stationnements : 635 verbalisations depuis le début de l'année sur le quartier de Revaion. L'agent de police nous indique que suite aux agressions qui ont eut lieu rue de Muhlheim, la police a identifié et interpellé les auteurs des méfaits.

- Absence de signalisation routière sur l'avenue des Temps Modernes

Notamment rue Jean Gabin, pour passer sur la rue des temps modernes. Il s'agit d'un endroit qui compte beaucoup d'intersections, et les voitures ne s'arrêtent pas. Il existe des confusions. Le service démocratie locale et de proximité se rendra sur place.

Rappel : en cas d'absence de signalisation, c'est la priorité à droite qui s'applique.

- Problème de squats et feux d'artifices secteur rue Dauphiné et rue Jean Gabin

Les jeunes (qui font partie des invités de mariages) squattent les rues du Dauphiné et Jean de Gabin, et consomment sur place en laissant leurs débris.

Concernant les feux d'artifice, la police municipale visite systématiquement les salles et met la pression aux propriétaires. Ne pas hésiter à procéder aux signalements.

- Vitesse excessive rue de Verdun

> Beaucoup de petites rues sont concernées : 85 % des usagers sont respectueux, très peu font des pointes de vitesse. Peu de possibilités d'aménagement et rues non prioritaires. La police municipale reprend la gestion des radars pédagogiques ; il est prévu d'en équiper la rue de Verdun.

> Le quartier est passé en zone 30 sans avertissement et sans information. C'est néanmoins une bonne chose pour le

quartier, le but étant de sécuriser, apaiser et aussi uniformiser les vitesses.

La police municipale est joignable au 04 78 20 00 95, 7 jours sur 7, de 6 h à 4 h.

> Feu tricolore intersection avenue des Temps Modernes/ bd de la Cité Berliet, vers passage piéton au niveau de l'arrêt du 62. Il faudrait régler la temporisation du feu qui est trop court.

Le service démocratie locale et de proximité se rendra sur place et effectuera la demande à la Métropole.

> Point d'étape des projets en cours

- Réaménagement du square Georges Brassens, présentation du réaménagement de l'aire des tous petits avec jeux pour enfants

Une réunion a été provoquée cet été pour constater et recueillir les attentes des usagers, avec l'objectif d'apporter sécurité et confort.

Il a été proposé d'ajouter deux bancs supplémentaires, qui ont d'ailleurs été posés cet été, et d'installer une petite clôture autour de l'aire de jeu ainsi qu'un portail sécurisé. Dernier point : pour déjouer le danger représenté par l'escalier, il est proposé l'ajout d'un jeu d'équilibre. Des bancs pourraient encore être ajoutés en circonférence d'un arbre, pour profiter de l'ombre. Un nouveau jeu pour les petits a également été proposé aux conseillers de quartier et aux mamans qui fréquentent le square.

Ces aménagements vont être inscrits dans le budget participatif du conseil de quartier.

- Place Johnny Hallyday, installation d'une boulangerie

Ce commerce très attendu à ouvert début octobre. Bon retour, bons produits, belle fréquentation. Habitants et collégiens sont au rendez-vous. Les riverains doivent favoriser leur commerce de proximité afin de l'encourager et le faire vivre.

- Installation d'une boîte à lire sur la place Johnny Halliday

Les matériaux sont commandés, nous sommes en attente de la fabrication pour compléter l'offre de la boîte à lire située à Porte-Joie. Cet aménagement sera financé par le budget participatif du conseil de quartier.

> Aménagements urbains et services

- Demande d'installation de bancs

Un conseiller avait émis l'idée de compléter l'offre de bancs. Un espace avenue Jean Jaurès rue du 11 novembre, vers le traiteur asiatique est évoqué. Le conseil de quartier étudie d'autres emplacements. L'idéal serait de les installer à des endroits qui rendraient plus confortable le déplacement des personnes âgées.

- Demande de remise en état de l'entrée de l'école de Revaision rue du 11 Novembre

> Lors d'une visite de terrain, il a été constaté le mauvais état des bancs et un manque d'entretien des pieds d'arbres. La demande sera remontée aux services compétents.

> Le groupe scolaire a besoin de travaux : face à l'accroissement de sa population, la Ville a lancé un « plan Marshall » des écoles. Pour le moment les groupes scolaires Jean Jaurès et Simone Signoret sont actuellement en travaux car jugés prioritaires. L'école de Revaision a droit à sa réhabilitation... Les travaux sont considérables et le groupe scolaire est grand. Il faut être patient ! Nous prendrons connaissance du calendrier. En attendant, le restaurant va être refait et mis aux normes.

- Démolition de l'ancien local de collectes de bouchons de l'espoir avenue Jean Jaurès : quel projet à la place ?

Pas de projet à l'étude.

- Boîte aux lettres supprimée sur Revaision

La direction de la Poste indique que le

maintien n'est pas rentable compte tenu du ratio quantité de courriers déposés (moins de 10 / semaine) et coût de la tournée de relève.

Il a été demandé aux responsables régionaux de bien vouloir reconsidérer le cas particulier de celle de Revaision.

- Éclairage des rues : des mesures vont-elles être prises ?

> La ville a pris des mesures pour réduire les consommations depuis de nombreuses années concernant l'éclairage public.

La ville a aujourd'hui un contrat de performance énergétique en éclairage public notifié le 19/07/2021.

Ce CPE est d'une durée de 9 ans avec un changement des luminaires publics en LED en 4 ans (fin en 2024) avec abaissement des puissances installées.

> L'éclairage solaire est installé dès que possible en fonction des opérations et de l'environnement.

> L'éclairage est abaissé entre 21h et 6h.
> Toutes les armoires d'éclairage public sont gérées par des horloges astronomiques.

Il n'y a pas de coupure de l'éclairage public prévu pour le moment (sécurité et vision des caméras de vidéosurveillance).

> Il arrive que l'éclairage soit parfois allumé la journée lorsqu'il y a des dépannages ou des travaux sur le réseau. La Ville reste vigilante et prendra des mesures afin d'éviter la surconsommation de l'énergie.

- Réfection des trottoirs de la rue des États-Unis

> Une partie a été refaite. Une remise en état serait nécessaire : pas de bateaux, trottoirs étroits. La voie à double sens n'est pas très large. Pour le moment, cette voie n'est pas inscrite dans les prévisions de travaux. Les demandes devront être reconduites ultérieurement. Les conseillers de quartier établiront un diagnostic.

À noter que les zébras vont être retracés, les stationnements seront améliorés.

> Des choses ont été faites sur la rue Hector Berlioz : coussins lyonnais, etc...

> Concernant les haies mal taillées qui empêchent le passage ou gênent la visibilité, ne pas hésiter à nous faire remonter les endroits précis avec photos si possible. Le service démocratie locale et de proximité ira constater sur place et informera les services compétents.

> Actualités des actions du conseil de quartier

- Action Droits et responsabilités (intervention dans les collèges)

La Ville de Saint-Priest s'engage au quotidien pour l'amélioration du cadre de vie des habitants et pour la préservation de la tranquillité publique. De multiples actions sont développées en lien avec de nombreux partenaires comme les établissements scolaires, les services de police municipale et les structures de proximité. Les conseillers de quartiers sont intéressés et demandeurs de la poursuite de cette action. Le but étant de sensibiliser les collégiens et d'éveiller leur intérêt à la vie du quartier et à la préservation du cadre de vie et des aménagements existants.

En plus des collèges Boris Vian, Colette et Gérard Philippe, le collège Simone Veil étendra encore les lieux d'intervention.

> Informations Ville

- Nuisances causées par la société Liebherr (location de grues)

Le directeur de cette entreprise tient à ce que son site demeure qualitatif et à tenir ses engagements du permis de construire quant à la barrière végétale de cyprès afin de diminuer l'impact visuel depuis le lotissement des Temps Modernes. Cet automne ou au prochain printemps, des cyprès de 5 m de hauteur viendront être installés et étayés.

De plus, il a été demandé par la Ville de stocker moins haut ses tours de grues (sur 2-3 rangées), voire de les stocker ailleurs sur le site.

- **Le sol de la portion Paul Claudel/ Chemin de Revaision** va être à nouveau roulé et compacté

- **Le carrefour des Alouettes** va être prochainement réaménagé par la Métropole

> Tour de table habitants

- Antenne relais

Six antennes 5G vont être implantées au 22/24 rue Charles de Gaulle suite à l'avis favorable de la commission antennes-relais le 4 octobre 2021 et au rejet du recours contre la déclaration préalable par le tribunal administratif, étant rappelé que les opérateurs installent leurs antennes avec l'accord du propriétaire des lieux et contre loyer.

VILLE DE SAINT-PRIEST

Contact mairie « Conseils de quartier » :

Marc Giangreco

Tél. 04 72 23 49 40

Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr

Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest

Service Démocratie locale - Place de l'Hôtel

de Ville Charles Ottina - 69800 Saint Priest

Le Conseil de quartier « Revaision » c'est...

30 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

AURÈLE C., BENCHIKH A., **BENHAIRA R.**, BOUDJAADAR F.,

BOURELLY D., BOUZAIDA C., BRUNET L., DAMET E.,

ECCIDIO E., **EYNARD C.**, EYNARD M., **FALCON H.**, GREFFIER A., HAJJAT J., KHOUFACHE S.,

LAVAL C., **LECERF P.**, LIABEUF M., **LOMBARD N.**, **MARANO G.**, **MARTIN F.**, MUTTER I., **NEJJARI M.**,

PESSONNEAUX S., SANTOS E., **SIMONNET V.**, TABOURET R., **VELLA A.-M.**, VIRET F.,

ZENINA M.

